

Promotion année scolaire 2008/2009

# Changement d'échelon Professeurs des écoles

**A retourner à :**  
**SE-UNSA 34, maison des syndicats**  
**474 allée Henri II de Montmorency**  
**34 000 MONTPELLIER**  
**Tel : 04 67 64 54 47 Fax : 04.67.64.32.02**

J'accepte de fournir au SE-UNSA les informations nécessaires au suivi de mon dossier. Je demande au SE-UNSA de me fournir les informations administratives et corporatives concernant notamment la gestion et le déroulement de ma carrière auxquelles il a accès notamment à l'occasion des commissions paritaires et l'autorise à faire figurer ces informations dans les fichiers et traitements informatisés dans les conditions fixées par les articles 26 et 27 de la loi du 6 Janvier 1978. Cette autorisation est révoquée par moi-même dans les mêmes conditions que le droit d'accès en m'adressant au Syndicat des Enseignants.

NOM :		Adhérent(e) oui - non
.....		
Prénom :	(Nom de JF) :	
.....		.....
Date de naissance :	Échelon actuel :	
.....		.....
Ancienneté Générale de Service (A.G.S. au 31/08/2008) : .....ans.....mois.....jours		
Date de passage à l'échelon actuel :	Note pédagogique :	
.....		.....
Promouvable :	Date de la dernière inspection :	
<input type="radio"/> à l'ancienneté <input type="radio"/> au choix <input type="radio"/> au grand choix	.....	

## calcul du barème Promotion

Note  
pédagogique  
au 01.07.08  
**X 2**

Majoration  
éventuelle de  
note  
**X 2**

Points A.G.S.  
au 31.08.08

## barème

**transformer l'AGS en nombre décimal**  
 Exemple : 26 ans 3 mois 10 jours = 26,277  
 Les 26 ans comptent pour 26.  
 Le nbre de mois / par 12 (3:12 = 0,250).  
 Le nbre de jours / par 360 (10:360 = 0,027).  
 On ajoute tous les résultats obtenus:  
 26 + 0,250 + 0,027 = 26,277

<u>École</u>	<u>Personnel</u>
Nom :	Mail : (si vous souhaitez recevoir chez vous les informations du SE-Unsa 34)
.....	
Commune :	N° de téléphone :
.....	
Mail : (si vous souhaitez recevoir à l'école les informations du SE-Unsa 34)	<b>merci de remplir à vos nom et adresse l'encadré ci-dessous</b>
.....	

La Commission Administrative Paritaire Départementale s'est réunie ce jour afin de définir la liste des personnels pouvant bénéficier d'une promotion. Les représentants du SE-Unsa 34 étaient présents et vous rendent compte des décisions vous concernant.

Votre barème est : .....



Vous êtes promu(e) au ..... échelon à compter du .....

- au grand choix ( Vous faites partie des 30 % plus forts barèmes de la liste des promouvables au grand choix. )
- au choix ( Vous faites partie des 5/7ème plus forts barèmes de la liste des promouvables au choix )
- à l'ancienneté ( Vous êtes promu automatiquement )

Vous n'êtes pas promu(e)

Vous n'étiez pas promouvable

Vos représentants à la CAPD

*Dreyfus Martine, Pouget Crystèle, Capucine Ruiz  
Yvan Sustek, Philippe Alberge.*

Mme, Melle, M. ....

.....

.....

.....

Code postal : ..... Ville : .....